

Nice Matin.fr

Radars, applications, re-végétalisation: comment le département réfléchit à des solutions pour contrer les inondations

par Aurélie Selvi et Flora Zanicelli le 01/12/2019, à 11h15



Les intempéries à Villeneuve-Loubet le weekend du 23 novembre.

©PHOTOPQR/NICE MATIN

par Aurélie Selvi et Flora Zanicelli le 01/12/2019, à 11h12

Le Syndicat mixte pour les inondations et l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE) maralpin, structure unique en France, a été créé en 2017 pour répondre aux spécificités d'un territoire toujours plus sujet à des phénomènes météorologiques violents. Associée à l'action du syndicat, l'entreprise Predict est chargée d'accompagner les communes et autres acteurs locaux dans la prévention et la gestion des inondations. Ces nouveaux acteurs détaillent la prise de conscience et les réponses apportées aux catastrophes naturelles alors que le département se trouve une nouvelle fois placée en vigilance rouge ce dimanche.

En 2015, les violentes inondations qui ont frappé le département ont fait vingt morts et 605 millions euros de dégâts. Les inondations du weekend du 23 novembre ont fait, pour l'heure, six victimes. Les premières

estimations des dégâts par les assurances se chiffrent entre 170 et 300 millions d'euros. Une baisse significative à quatre ans d'intervalle.

Né en 2017 sous l'impulsion du président du conseil départemental Eric Ciotti, le SMIAGE (syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau) a pour mission d'aménager le territoire pour contrer les risques d'inondations. Situé boulevard du Mercantour à Nice, il réunit une équipe d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des ingénieurs et des techniciens.

"Le SMIAGE a plusieurs missions, détaille Charles-Ange Ginésy, président du conseil départemental et du syndicat. Son action est divisée en trois volets : protection contre les inondations, entretien des cours d'eau et évaluation des risques."

Lancé en 2017 à la suite de la catastrophe de 2015, le SMIAGE permet d'appréhender le territoire d'une nouvelle manière. Son action se concentre autour de bassins versants, à savoir les différents rivières et cours d'eau attenants suivant la même pente et se dirigeant vers un même point.

"Ces catastrophes ne pouvaient plus être gérées chacun chez soi"

Le territoire couvert par le SMIAGE est de 5.300 km² sur lesquels se concentrent 11.000 km de cours d'eau. Des portions situées dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var sont également prises en compte. Administrativement, le Syndicat regroupe plusieurs acteurs locaux : dix établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et le conseil départemental des Alpes Maritimes. Une structure destinée à mutualiser les compétences mais surtout à simplifier la communication et la prise de décision en cas d'urgences.

"Ces catastrophes ne pouvaient plus être gérées chacun chez soi, souligne Charles-Ange Ginésy, président du conseil départemental et du SMIAGE. En 2015, nous avons réalisé qu'il fallait un lieu qui centralise les actions et qui nous permette d'avoir une vision d'ensemble de la gestion de l'eau."



Route barrée à Cannes La Bocca, le 23-24 novembre 2019. Photo Patrice Lapoirie

Technologies de pointe et travail d'anticipation

"*Le coeur du SMIAGE, c'est la plate-forme Rainpol*", poursuit Charles-Ange Ginésy. Elle travaille en complément des prévisions de Météo France et permet à la fois de visualiser les données sur un fond cartographique ainsi que de mesurer les précipitations et de délivrer une information de prévision des crues en temps réel.

D'autres technologies sont utilisées. Installé sur le sommet du Mont Vial en 2007, le radar hydrométéorologique Hydrix spécialisé dans la mesure des précipitations et dont la structure est conçue pour résister aux intempéries fournit les données récupérées par Rainpol. Egaleme nt intégrée dans l'action du SMIAGE, l'entreprise Predict accompagne les communes, les entreprises et les citoyens et distribue les consignes à suivre en cas d'inondations ou d'événements extrêmes.

Alix Roumagnac, président de Predict, a créé cette entreprise en 2006.

L'idée avait germé dans son esprit après les inondations qui avaient touché le Gard en 2002. "*Avec les usagers de Predict, explique-t-il, on travaille en amont d'un événement, quand le temps est calme. On analyse une carte d'une commune, on regarde les zones inondables, les bâtiments, les routes, les maisons qu'il s'y trouve et on anticipe ce qu'il va falloir faire en cas d'événements météo exceptionnels : évacuer un stade, mettre les habitants de telle zone à l'abri dans telle école, située en hauteur...*"

L'entreprise aide les communes à établir leur PCS (Plan communal de sauvegarde), désormais obligatoire. Lors des intempéries, des ingénieurs hydrauliques sont chargés de suivre l'évolution des intempéries au travers d'images satellites et des modélisations radars.

"Depuis une salle baptisée la vigie, les ingénieurs ont également accès à des outils de visualisation 3D des territoires concernés, poursuit Alix Roumagnac. Exemple : "tiens, il y a des pluies très fortes en amont de Mandelieu. Donc le cours d'eau de la Siagne va monter. Effectivement, les capteurs dont il est doté commencent à bouger..."

L'entreprise a par ailleurs créé une application gratuite à destination des usagers. Baptisée MyPredict, cette application gratuite permet de localiser les zones de danger qui sont immédiatement communiquées à l'utilisateur.

retour en arrière



En 2019, des travaux ont été réalisés pour conforter les berges du Var.

Photo archives Cyril Doderigny

En 2019, plus de 30 millions d'euros ont été investis dans des travaux de prévention des inondations et de gestion des cours d'eau, comme le renforcement des berges du Var ou le curage de rivière. Des actions qui n'ont pu empêcher le débordement de certains cours d'eau. Sept millions seront débloqués par le département à l'issue du weekend dernier. Les fonds seront répartis entre particuliers, exploitations agricoles et entreprises impactées.

"On apprend à chaque fois, explique Charles-Ange Ginésy. Le weekend du 23 novembre, les importantes inondations à Villeneuve-Loubet s'expliquent par la conjugaison des deux phénomènes : la montée des eaux de la mer et le caractère exceptionnel des précipitations. Sans compter que cela fait un mois et demi qu'il pleut."

Un phénomène que l'on retrouve plus récemment à Venise, victime de marées exceptionnelles. Comment, dès lors, contrer ces phénomènes amenés à se multiplier sous l'effet, notamment du réchauffement climatique? Si dans le cas de la ville italienne, l'urgence de la mise en place d'une super digue a été avancée, dans d'autres territoires en France, ce sont des installations qui ont été abandonnées.

"Il faut se préparer petit à petit à voir la mer monter [et établir des stratégies], explique Alix Roumagnac.

"En Méditerranée, entre la Grande Motte et Carnon, une route départementale située trop près de la mer a été abandonnée il y a 7 ou 8 ans et re-végétalisée avec des dunes pour essayer de faire de la place à la mer et reculer de 500 mètres environ l'urbanisation."



Luc Boutria

Re-naturer le territoire, un leitmotiv parmi les observateurs locaux. *"Il faut revoir l'aménagement du territoire, c'est certain, admet Charles-Ange Ginésy. Reconstruire plus intelligemment en respectant les*

réglementations du Plan de prévention des risques, un document qui encadre les nouvelles constructions."

Ainsi, certaines communes rachètent, par exemple, des villas abandonnées, les détruisent et re-végétalisent par-dessus.

"On ne peut pas empêcher à la pluie de tomber, constate Alix Roumagnac. Il est naturel que les gens touchés par les inondations en 2015 disent que "rien n'a été fait". Mais lorsqu'on est face à des événements pluvieux de cette ampleur, il faut avoir le courage de dire qu'on ne peut pas éviter qu'il y ait des dégâts. La seule solution, c'est de vivre avec et d'adopter les bonnes attitudes comme ne pas prendre son véhicule, ne pas descendre dans les souterrains, les parkings, rester ou se réfugier dans des endroits hauts."